Etude de cas – Juillet 2015

Les wallabies de la forêt de Rambouillet

Raad Laure

Stagiaire au Centre d'Etudes de Rambouillet et de sa Forêt (CERF).
50, Rue du Muguet – 78120 RAMBOUILLET.
FRANCE.

Etudiante en Master 1 Politiques Environnementales et Développement Durable, ICP.
21 Rue d'Assas – 75270 PARIS.
FRANCE.
laureraad@wanadoo.fr

RÉSUMÉ. Le présent rapport traite le cas des populations marronnes de wallabies rambolitains. Etablis dans la forêt de Rambouillet depuis la fin des années 1970, ces wallabies de Bennett - originaires de la Réserve zoologique de Sauvage (située à Emancé) - se sont reproduits et se sont intégrés à l'écosystème local. Afin d'appréhender leur répartition sur le Massif forestier, leurs comportements, les dynamiques de populations et leurs impacts sur la biodiversité locale (faune, flore, communautés humaines), une étude a été lancée dans le cadre du CERF. Cette étude transdisciplinaire est de nature sociologique, à caractère écologique. Les résultats qui vont suivre ont été récoltés à partir d'entretiens semi-directifs menés auprès de divers acteurs du territoire rambolitain.

ABSTRACT. This report deals with the case of the maroon wallabies of Rambouillet. Settled in the forest since the late 1970's, these Bennett's wallabies - which originate from the zoological park of Sauvage (located in Emancé) – have reproduced and are integrated to the local ecosystem. In order to comprehend their spreading over the forest, their behavior, the population dynamics and the impacts on the local biodiversity (fauna, flora, human communities), a study has been launched within the CERF. This transdisciplinary study mixes sociology and ecology. The following results have been collected through semi-structured interviews undertaken with various actors of Rambouillet's territory.

MOTS-CLÉS. Etude de cas, wallabies de Bennett, Rambouillet, écosystème, intégration, répartition, comportements, dynamiques de populations, impacts, biodiversité locale.

KEY WORDS. Case study, Bennett's wallabies, Rambouillet, ecosystem, integration, spreading, behavior, population dynamics, impacts, local biodiversity.

ETUDE DE CAS – Juillet 2015

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 4
1. **Evasion des wallabies** 6
   1.1. A l'origine de leur fuite 6
   1.2. Dispositifs pour rattraper les wallabies fugitifs 7
2. **Conditions d'observation des wallabies** 9
   2.1. Situations propices à la rencontre d'un wallaby 9
   2.2. Période et heure d'observation des wallabies 9
   2.3. Conditions météorologiques favorables à l'observation des wallabies 10
   2.4. Où observer les wallabies ? 11
      2.4.1. Cartographie communale de la répartition des wallabies 11
      2.4.2. Domaine vital 11
      2.4.3. Habitat type 13
   2.5. Durée d'observation des wallabies 14
3. **Comportements et interactions des wallabies rambolitains 15**
   3.1. Activités des wallabies au moment de l'observation 15
   3.2. Réactions des wallabies lors des rencontres avec les humains 15
   3.3. Caractéristiques générales des wallabies rambolitains 16
      3.3.1. Régime alimentaire 16
      3.3.2. Comportement des wallabies en hiver 17
   3.4. Interactions entre wallabies 18
      3.4.1. Des animaux essentiellement solitaires 18
      3.4.2. Hiérarchisation 18
      3.4.3. Rut du wallaby, système de reproduction et comportement des petits 19
         3.4.3.1. Rut du wallaby rambolitain 19
         3.4.3.2. Système de reproduction 19
         3.4.3.3. Interactions avec les petits et comportements des jeunes 21

LES WALLABIES DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET

4. Dynamiques de populations 22
4.1. Recensements/comptages et suggestions 22
4.2. Facteurs régulateurs 23
4.2.1. Un faible taux de reproduction 23
4.2.2. Accidents de la route 24
4.2.3. Prédation 25
4.2.4. Chasseurs et chiens 26
5. Impacts des wallabies sur l'écosystème local 27
5.1. Impacts quasi-nuls sur la flore rambolitaine 27
5.2. Impacts sur la faune rambolitaine 27
5.2.1. Absence de compétition alimentaire entre wallabies, chevreuils et lièvres 27
5.2.2. Une cohabitation légèrement sonore 28
5.3. Une intégration harmonieuse, toutefois sans valeur-ajoutée pour l'écosystème local 29
6. Perceptions des wallabies rambolitains par la population locale et les chasseurs 30
6.1. Perception des wallabies par la population locale 30
6.2. Perceptions des wallabies par la communauté de chasseurs 31
7. Statut et avenir des wallabies rambolitains 32
7.1. Statut des wallabies rambolitains 32
7.2. Avenir des wallabies rambolitains 33
8. Communication autour des wallabies rambolitains 34
8.1. Communication entre acteurs du territoire 34
8.2. Communication médiatique 34
CONCLUSION 36
BIBLIOGRAPHIE 39
ANNEXES 42

ETUDE DE CAS – Juillet 2015

INTRODUCTION

«*Qu'est-ce qui est gris-brun, porte son petit dans une poche et bondit gaiement à l'ouest de ... Paris ?*»[1]. Telle était l'énigme posée par l'Agence France Presse au début de son article sur les wallabies de la forêt de Rambouillet. Paru le 25 juillet 2015, cet article reprend quelques-uns des résultats de l'étude qui va suivre. Cette dernière a été réalisée du mois de mars au mois de juin 2015 dans le cadre du CERF, Centre d'Etudes de Rambouillet et de sa Forêt. C'était pour approfondir les observations amorcées par le CERF[2] sur les wallabies rambolitains que cette enquête sociologique à caractère écologique a été lancée. Avant d'exposer les missions de cette recherche, il convient de présenter plus explicitement les wallabies de Bennett et de rappeler l'origine de leur présence dans le secteur de Rambouillet.

Les wallabies de Bennett appartiennent à la «*Classe des Mammifères*», au «*Super-ordre des Marsupiaux*» et à la «*Famille des Macropodidés*»[3] («*grands pieds*»). Comptant parmi l'une des 54 espèces de kangourous existantes, le «*Macropus Rufogriseus*», de son nom scientifique, se distingue en tant que wallaby par la taille de ses pattes postérieures (moins de 25 cm) (*ibid*., p.23) et par son poids (moins de 24 kg)[4] (*ibid*.). Il se caractérise également par sa poche ventrale (encore appelée «*marsupie*» ou «*marsupium*») et par sa «*longue* [et] *lourde*» queue, «*serv*[ant] *de balancier lors de la locomotion par sauts bipèdes*». (*ibid*, p.23). L'espérance de vie du wallaby de Bennett est en moyenne de 9 ans en liberté (*ibid*., p.79) et de 12-15 ans en captivité.[5]

Originaire du sud-est de l'Australie, de Tasmanie et des îles du détroit de Bass (Combes A., 2007, p.83), le wallaby de Bennett est présent dans de nombreux zoos du monde. C'est ainsi qu'on peut en trouver en France, notamment à la réserve zoologique de Sauvage.[6] Localisé à Emancé dans les Yvelines, ce parc est bordé par des zones forestières privées

[1] AFP. (25 juillet 2015). ««T'as fumé la moquette ?» Des kangourous sauvages en région parisienne». *Libération*. Dépêches.

[2] CERF. Enquête sur le Wallaby de Bennett en Forêt d'Yvelines.

[3] Taxonomie simplifiée. Pour plus de détails, confère Combes A. (2007). Contribution à l'imagerie médicale du wallaby de Bennett «Macropus rufogriseus». Ecole Nationale de vétérinaire de Toulouse. PDF. p.22 sur 202.

[4] Pour être plus exact, le poids des wallabies adultes varie selon le sexe des individus : les femelles pèsent entre 12 et 15kg, tandis que les mâles pèsent entre 15 et 20kg. (*Ibid*., p.27).

[5] Thoiry. Les animaux du parc à pied. Wallaby de Bennett.

[6] Confère Annexe 1, photos 1 et 2 (p. 42-43).

LES WALLABIES DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET

faisant partie du Massif de Rambouillet. C'est parce que des spécimens se sont enfuis de la Réserve à la fin des années 1970, qu'une population permanente de wallabies s'est installée dans la forêt environnante, et même plus loin dans le Massif. La spécificité de cette population est sa capacité à s'être reproduite (cas unique en France) et à s'être acclimatée à l'écosystème local, et ce depuis maintenant 40 ans.

C'est dans cette optique qu'il était pertinent de mener une étude de suivi et d'impact des wallabies sur l'écosystème rambolitain, s'inscrivant plus largement dans une étude de cas. En d'autres termes, il était intéressant d'appréhender la répartition des kangourous sur le Massif de Rambouillet, leurs comportements, les dynamiques de populations et d'apprécier l'intégration de ces animaux allochtones dans un milieu étranger. C'est à ce titre que les interactions avec la faune et la flore locale devaient être abordées. Enfin, il était judicieux de recueillir les perceptions des communautés humaines côtoyant les wallabies rambolitains. Afin de récolter des informations sur ces cinq volets d'analyse, onze entretiens semi-directifs ont été menés auprès de divers acteurs du territoire rambolitain.[7]

[7] Confère bibliographie p.39.

1. Evasion des wallabies

1.1. A l'origine de leur fuite

Les populations de wallabies évoluant dans le Massif de Rambouillet proviennent à l'origine de la Réserve de Sauvage située sur la commune d'Emancé (Yvelines). Ces populations sont dites «marronnes» car elles sont retournées à l'état sauvage après avoir été détenues en captivité.[8] La Réserve de Sauvage, qui s'étend sur 40 hectares, a ouvert en 1973. Au départ destinée à être une réserve ornithologique assurant la protection et la reproduction d'oiseaux rares et menacés d'extinction, elle a élargi ses prestations. En effet, en plus d'une avifaune diversifiée (flamands roses, pélicans, paons, émeus,...) elle accueille également des antilopes et des wallabies de Bennett (ils sont aujourd'hui 120 adultes). Ces derniers seraient originaires du zoo de Berlin et leurs ancêtres sont natifs d'Australie et de Tasmanie.

Des spécimens se sont échappés de la Réserve dès la fin des années 1970. Une cinquantaine d'individus auraient pris la fuite, mais environ trente d'entre eux auraient été rattrapés à l'occasion d'une battue en blanc menée par le personnel de la Réserve et par des gardes-chasse venus prêter main forte. Malgré les efforts fournis pour contenir une telle fugue, une vingtaine de wallabies seraient parvenus à leurs fins et auraient rejoint le couvert forestier le plus proche, le Bois de Batonceau.

Depuis lors, d'autres individus (quelques unités par an) auraient de nouveau réussi à s'évader du parc. En effet, des pics de population ont été observés par différents gardes-chasse locaux. Les animaux venant de s'enfuir de Sauvage sont remarquables car ont généralement un comportement distinct des individus marrons : ils sont beaucoup moins craintifs (donc plus facilement approchables) et fréquentent des zones semi-urbaines. A ce titre, il est possible d'en apercevoir le long des routes, près de ronds-points, en train de regarder les voitures passer ou bien d'errer dans une commune des alentours d'Emancé.

Différentes hypothèses (non exclusives) ont été invoquées pour expliquer les raisons de leur fuite depuis les années 1970 : pour certains, ce serait à cause d'un manque d'entretien (faute de moyens) du mur et de la clôture d'enceinte. Ces infrastructures se seraient écroulées sur plusieurs dizaines de mètres à la fin des années 1970, créant ainsi une brèche laissant passer les wallabies. La tempête de 1999 a également pu fragiliser ces infrastructures et offrir l'opportunité aux wallabies de s'échapper de nouveau. Parfois même, les kangourous n'ont pas besoin d'attendre qu'un évènement de la sorte se produise

[8] Cet état de captivité est partiel car les wallabies sont certes retenus dans un espace clos, le parc de Sauvage, mais ils peuvent évoluer en toute liberté au sein de la Réserve.

pour s'enfuir : certains chercheraient par eux-mêmes à s'évader de la Réserve en attendant devant le portail principal faisant office d'entrée pour les visiteurs de Sauvage. Aussi, il suffirait d'un instant d'inattention de la part du personnel pour que des kangourous s'éclipsent.

En outre, la Réserve aurait pu être victime d'actes malveillants : des wallabies auraient été enlevés et relâchés dans la nature (sous prétexte de leur redonner leur liberté). Une dernière explication a été présentée pour élucider la fuite de ces animaux : certains d'entre eux auraient été volontairement relâchés par la Réserve qui croulait sous les sureffectifs de wallabies. Selon ce dernier témoignage, le personnel de la Réserve ne souhaitant pas lui-même abattre les wallabies, la décision aurait été prise de les disperser dans la nature, où de toute manière, pensait-on, ils ne survivraient pas. Or le climat rambolitain étant relativement similaire à celui du sud-est de l'Australie (climat tempéré), les wallabies sont parvenus à s'adapter et même à se reproduire, si bien qu'on compte actuellement plus d'une centaine de kangourous dans le Massif de Rambouillet. C'est également parce qu'ils ont trouvé un endroit à proximité pour se protéger et riche en ressources alimentaires, la forêt, que les wallabies se sont si bien intégrés à l'écosystème local.

Même si cette hypothèse de lâché intentionnel s'avérait être véridique, elle ne serait pas reconnue par la Réserve qui refuse qu'on lui attribue la responsabilité d'un incident ou d'un accident (de la route par exemple) avec un wallaby. De plus, le personnel du parc nierait cette pratique car elle est illégale conformément à l'arrêté du 30 juillet 2010, qui stipule qu'«[il] *est interdi*[t] *sur le territoire métropolitain et en tout temps, l'introduction dans le milieu naturel, volontaire, par négligence, ou par imprudence, des spécimens vivants des espèces d'animaux vertébrés suivantes :* [... parmi lesquelles] *le Wallaby de Bennett (Macropus rufogriseus [Desmarest, 1817])*».[9] Ainsi, même si la fuite des kangourous n'était pas intentionnelle, les normes du parc feraient défaut à la loi puisque celle-ci prend également en compte les cas de négligence et d'imprudence. Les dirigeants de ce parc sont donc dans l'obligation de veiller à l'étanchéité de leur domaine, ce qu'ils font pourtant quotidiennement d'après leurs dires.

1.2. Dispositifs pour rattraper les wallabies fugitifs

Afin de contenir les populations fugitives, le personnel de la Réserve inspecte non seulement chaque soir l'état de la clôture (de 2 mètres de hauteur) entourant le parc, mais procède également à des opérations de capture. A cet égard, lorsqu'un wallaby parvient effectivement à s'enfuir, c'est généralement le gérant du parc en personne qui part le capturer à l'aide d'un filet, prenant la forme d'une grande épuisette. Il sait où se rendre car

[9] Legifrance. (10 septembre 2010). Arrêté du 30 juillet 2010 interdisant sur le territoire métropolitain l'introduction dans le milieu naturel de certaines espèces d'animaux vertébrés.

des témoins appellent la Réserve au préalable pour le renseigner sur la localisation du wallaby en liberté. Une fois le wallaby capturé, il est acheminé jusqu'à la voiture du gérant qui met alors l'animal dans le bac d'une grande poubelle rigide afin qu'il ne s'affole pas à l'arrière du véhicule. Il est ainsi maintenu en sécurité. De retour à la Réserve, le marsupial retourne auprès de ses congénères.

Qui plus est, des opérations de capture de wallabies sont menées par le groupe de sauvetage animalier des Yvelines, unité spécialisée des pompiers (basée au Centre de Secours de Plaisir) en charge de la protection et du sauvetage de la faune. En une dizaine d'années, au moins cinq ou six interventions de ce type ont été effectuées. En fonction des situations, ce sont soit des automobilistes, soit des témoins (résidents de communes) qui appellent les pompiers pour venir intercepter les wallabies. Pour illustration, les pompiers ont été sollicités pour capturer un wallaby au péage de Saint-Arnoult. Autre exemple : les pompiers sont intervenus à Ablis en décembre 2014 pour capturer un wallaby qui s'était réfugié dans le jardin d'un particulier après avoir erré dans les rues de la commune et avoir été repéré par plusieurs observateurs. Dans ce dernier cas, une fois l'opération de capture terminée, les pompiers ont prévenu la Réserve de Sauvage du rapatriement d'un de leurs animaux. Ils ont alors transporté l'animal dans une cage à chien[10] jusqu'à la Réserve. A aucun moment du trajet le wallaby ne s'est endormi ; il est resté alerte.

Finalement, même si des wallabies sont de temps en temps rattrapés et rapatriés à la Réserve, cela reste occasionnel et n'a pas empêché des individus de s'établir définitivement en forêt de Rambouillet. Si l'origine de la fuite des wallabies fait polémique et est sujette à interprétations, toujours est-il que leur présence dans le Massif de Rambouillet fait consensus. Ils ont été observés à maintes reprises dans la région par différents acteurs (habitants des communes locales, automobilistes, chasseurs) depuis plus de trente ans. A ce titre, les chasseurs voyaient déjà des wallabies au début des années 1980 alors qu'ils effectuaient des comptages de cerfs dans le Massif de Rambouillet.

Les comptages sont une occasion parmi d'autres d'observer les wallabies. Appréhendons maintenant l'ensemble des conditions favorables à l'observation de ces animaux.

[10] Confère Annexe 2, photos 1 et 2 (p.44-45).

LES WALLABIES DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET

2. Conditions d'observation des wallabies

2.1. Situations propices à la rencontre d'un wallaby

Les wallabies rambolitains sont susceptibles d'être croisés le plus souvent à l'improviste :

- le long des routes départementales qui traversent la forêt de Rambouillet et plus particulièrement celles qui longent les bois privés (D62, D176, D150, D936)[11] ;
- dans les rues de communes rurales, essentiellement du Sud des Yvelines (comme ce fut le cas à Emancé, Orcemont, Hermeray, Ablis[12]) ;
- lors d'une promenade ou d'une partie de chasse en forêt domaniale (mais cela reste extrêmement rare) ;
- lors de parties de chasse (non-ciblées sur le wallaby mais sur le petit et grand gibier) dans les bois privés ;
- lors des sessions d'observation d'un territoire privé par les gardes-chasse particuliers de ces domaines (Domaine de la Plaine, Domaine de Voisins) ;
- lors des comptages des animaux d'un territoire privé.

2.2. Période et heure d'observation des wallabies

Les kangourous peuvent être observés tout au long de l'année, de la journée et de la nuit en zones forestières privées. Les chasseurs en voient très régulièrement en forêt en pleine journée au cours de leurs missions de veille territoriale. Ils les observent également le soir,

[11] Respectivement : Emancé-Gazeran, Emancé-Orphin, Orphin-Rambouillet, Sonchamp-Rambouillet. Confère Annexe 3 (p.46).

[12] - Il arrive occasionnellement que des wallabies récemment évadés de Sauvage errent dans les rues d'Emancé, surtout à la tombée de la nuit.
- Un wallaby a été aperçu l'année dernière dans le centre d'Orcemont en fin de soirée; il traversait l'avenue principale. Un autre a été retrouvé noyé dans la piscine du maire d'Orcemont il y a quinze ans de cela.
- Un wallaby a été aperçu un matin vers 8h par une commerçante du hameau de Béchereau (commune d'Hermeray) alors qu'il explorait le quartier.
- Un wallaby vagabondait d'une rue à une autre dans la commune d'Ablis en décembre 2014 avant de se réfugier dans le jardin d'un particulier et d'être capturé par les pompiers.

toujours en forêt, lors des comptages des autres animaux du territoire (cerfs, chevreuils, lièvres etc.).

C'est surtout lors de la saison de chasse (de fin septembre à fin février) que les chasseurs observent le mieux les wallabies (et les autres animaux) car le milieu forestier est découvert ; il n'y a plus de feuilles sur les essences à feuilles caduques. Autre période très propice à l'observation des kangourous : le mois d'août, saison du rut. Il peut arriver à cette occasion que les chasseurs en voient cinq-six, voire même sept ensemble. Les observations au moment du rut se font surtout le soir.

Néanmoins, les wallabies se font beaucoup plus discrets hors de ces zones forestières privées, garantes de quiétude et de libre circulation pour les animaux (en raison de la surveillance et de la faible fréquentation de ces bois). En effet, ils n'apparaissent à l'orée des bois, en plaines et le long des routes départementales que tôt le matin et le soir venu (tout au long de l'année). C'est généralement au lever du jour et à la tombée de la nuit que les wallabies se faufilent hors du couvert forestier. Il en est globalement de même pour les wallabies s'aventurant dans les communes rurales. Toutefois, il peut arriver que des spécimens soient remarqués en pleine journée dans ces zones, comme ce fut le cas lors de l'intervention des pompiers à Ablis en 2014 ou un jour à proximité du rond-point d'Orphin vers 17h. Il s'agit peut-être ici d'animaux récemment évadés de la Réserve, n'ayant pas encore acquis les repères et les habitudes de la population marronne.

2.3. Conditions météorologiques favorables à l'observation des wallabies

Il est plus probable de croiser un wallaby par beau temps que par temps pluvieux. Les wallabies auraient même horreur des fortes pluies. D'ailleurs, lorsqu'il pleut beaucoup, les kangourous se réfugient sous le couvert forestier en attendant que l'averse passe, tout comme les autres animaux de la forêt. Une fois l'averse terminée, ils ressortent se sécher dans les zones dites de «*ressuyage*»[13] en compagnie des cervidés, des sangliers ou encore des lièvres. Hormis les très grosses pluies, les conditions météorologiques défavorables à leur observation sont les grands vents et les grosses chaleurs. En dehors de cela, les wallabies sont susceptibles de sortir. Ils peuvent même tolérer une pluie très fine et un léger vent car ils perçoivent mieux les odeurs des animaux qui les entourent. Lorsque le ciel est couvert ou brumeux (en hiver notamment), ils sont également visibles. Mais globalement, la plupart des observateurs s'accordent à dire que les wallabies préfèrent un temps clair et ensoleillé (les kangourous aiment se dorer au soleil).

[13] Toutes les citations de cette étude de cas qui ne font pas l'objet d'un référencement spécifique (issu de la littérature scientifique et technique) sont tirées des témoignages recueillis lors des différents entretiens semi-directifs (Confère Bibliographie p.39).

2.4. Où observer les wallabies ?

2.4.1. Cartographie communale de la répartition des wallabies

Les wallabies sont essentiellement répartis dans le sud-ouest de la forêt de Rambouillet et plus particulièrement dans les bois des communes d'Emancé, d'Orphin, de Gazeran, de Saint-Hilarion[14] et d'Orcemont. L'épicentre de la population marronne se trouve au niveau du Bois de Batonceau, situé à seulement 2,5 kilomètres du parc de Sauvage à vol d'oiseau. Une colonie permanente s'est établie dans ce rayon-ci. Les domaines des Châteaux de Montlieu, de la Plaine et de Voisins, qui s'étendent en partie sur le Bois de Batonceau, sont fréquentés à l'année par les kangourous.

Aussi, en plus d'évoluer sur les communes citées ci-dessus, les wallabies peuvent être retrouvés un peu plus en périphérie sur les communes de Raizeux, d'Hermeray, d'Epernon ou encore de Sonchamp. Par ailleurs, il arrive que quelques rares spécimens soient observés beaucoup plus loin : entre Poigny-la-Forêt et les Bréviaires (sur la route des Basses Masures), à Saint-Léger en Yvelines, Condé-sur-Vesgres, Montfort-l'Amaury, Rambouillet, Clairefontaine, Saint-Arnoult, Ablis, Cernay-la-ville,... ou encore à Gometz en Essonne. Il s'agit dans ces cas-là de situations anecdotiques (les individus sont seuls ; il n'y a pas de population établie dans ces zones).

2.4.2. Domaine vital

Le Bois de Batonceau abrite la population mère des wallabies rambolitains. Il s'agirait donc d'une espèce localisée qui ne se déplace pas beaucoup, à la différence par exemple des sangliers qui peuvent faire plusieurs dizaines de kilomètres en une nuit. Ce caractère, que l'on pourrait qualifier de sédentaire, a pu être observé par deux témoins ayant suivi l'évolution du même wallaby, un individu albinos, pendant plusieurs années. En effet, ce wallaby paraissait s'être fixé un domaine vital d'une trentaine d'hectares dont une partie longeait la route reliant Emancé et Gazeran. Il était souvent sur le bord de cette route. Puis un jour l'animal a disparu mais on ne sait pour quelles raisons. Toujours est-il qu'*a priori*, son domaine vital ne bougeait pas beaucoup, tout comme celui de ses congénères (albinos ou non).

Différentes hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce caractère sédentaire des wallabies rambolitains. Tout d'abord, on pourrait supposer que si la majorité de la population marronne reste dans les alentours du Bois de Batonceau, c'est parce qu'elle a suffisamment d'espace et de ressources pour évoluer en toute tranquillité. Si elle a suffisamment d'espace et de tranquillité, c'est peut-être parce que les effectifs de wallabies

[14] Confère Annexe 4 (p.47).

n'ont pas explosé depuis les années 1970 (malgré la reproduction) et ce en raison de la régulation de la population par les accidents de la route. Les animaux ne se sont pas «entassés». Si tel avait été le cas, étant des animaux solitaires, peut-être que les wallabies n'auraient pas supporté de vivre de manière aussi contigüe avec des membres de leur espèce (ou d'autres espèces) ; par conséquent, il y aurait eu davantage de vagues de colonisation dans le Massif de Rambouillet. De surcroît, le Bois de Batonceau étant privé, il assure une certaine quiétude aux animaux, qui de fait, n'ont pas intérêt à s'établir en zones domaniales, synonymes de gênes car ouvertes au public. Il se pourrait également que l'épicentre soit resté fixé au niveau du Bois de Batonceau car la population locale serait régulièrement alimentée (comme vu plus haut, p.6). De nouvelles recrues du parc viendraient fréquemment grossir les rangs de la population marronne. A noter par ailleurs que si les wallabies ne s'étendent pas sensiblement dans le sud-est du Massif de Rambouillet, c'est sûrement lié à l'obstacle constitué par la nationale 10 : en effet, cela fait maintenant depuis quatre-cinq ans que la nationale 10 est grillagée et que la plupart des animaux (cerfs, sangliers,...) ont des difficultés à passer de l'autre côté.

Ainsi donc, plusieurs facteurs inciteraient les wallabies rambolitains à se sédentariser dans les alentours du Bois de Batonceau. La population peut néanmoins être amenée à se déplacer au sein de ce domaine vital en fonction de la disponibilité des ressources du biotope (qui varie selon les saisons) et en fonction des perturbations causées par les activités humaines (sylviculture notamment).

Bien que la majorité des wallabies évolue dans les environs du Bois de Batonceau, quelques individus marginaux s'en détachent. Ces spécimens s'aventurent en périphérie, voire même hors du Massif de Rambouillet. C'est pourquoi des wallabies ont été retrouvés jusqu'à Montfort-l'Amaury ou encore à Gometz.[15] Mais finalement, qu'est-ce qui pourrait expliquer que ces quelques individus s'écartent du Bois de Batonceau ? Ce phénomène pourrait éventuellement s'expliquer par des phases de colonisation naturelle, c'est-à-dire que les jeunes adultes sont expulsés de la cellule familiale (dès lors qu'ils atteignent leur maturité sexuelle) et sont amenés à rechercher un nouveau territoire sur lequel s'installer. Leur expulsion pourrait également être confortée par des signaux émis par des animaux autochtones. A cet égard, le rut du chevreuil coïncidant avec le rut du kangourou (juillet et août), on pourrait émettre l'hypothèse que les chevreuils deviennent belliqueux et cherchent à expulser tout intrus sur leurs territoires en saison de reproduction, forçant ainsi les wallabies à s'installer ailleurs. Dernière hypothèse que l'on pourrait avancer pour expliquer le déplacement des wallabies : la hiérarchisation entre wallabies sur certains secteurs, incitant les mâles les plus faibles (les moins puissants) à s'établir au-delà des secteurs des plus gros mâles, affirmant leur prévalence sur leur territoire. Ainsi, en fonction des facteurs

[15] Confère les autres communes plus éloignées de l'épicentre du Bois de Batonceau citées précédemment, p.11.

de départ et des conditions du milieu d'accueil, le wallaby pourrait évoluer à des endroits très éloignés de son lieu de naissance.

Afin d'aller plus loin dans l'analyse scientifique de la répartition des populations dans la forêt de Rambouillet, il serait pertinent de comparer la structure génétique des populations de Batonceau avec celle des wallabies qui se sont écartés de l'épicentre (et avec celles de Sauvage). Pour ce faire, il faudrait au préalable s'assurer du soutien des gendarmes et des pompiers afin de pouvoir prélever l'ADN des individus accidentés ou capturés le long des routes.

2.4.3. Habitat type

Les kangourous aiment fréquenter les couverts forestiers peuplés de feuillus et de résineux. En outre, ils s'aventurent de temps en temps en lisières de forêts (surtout au printemps, pour prélever les jeunes pousses et les bourgeons, en attendant que le couvert forestier ait retrouvé toute sa densité), mais très peu en zones ouvertes (plaines, cultures). C'est seulement le matin et le soir, de temps à autres, que les wallabies s'y rendent pour se nourrir. Ainsi donc, les wallabies rambolitains seraient plus forestiers que leurs congénères australiens, fréquentant certes les forêts d'eucalyptus, mais aussi les «*savanes*, […] *les landes côtières* […] *les prairies et les cultures*».[16]

Si les wallabies rambolitains sont peu visibles en milieux ouverts hors des forêts, il n'en est pas de même pour les milieux ouverts au sein des forêts. Ces derniers accueillent bon nombre de kangourous (surtout en période de rut) qui viennent se reproduire et prélever de la nourriture dans la strate herbacée des clairières.[17] La présence d'une strate herbacée dense est un élément essentiel pour la survie de l'espèce. En effet, elle fournit des ressources alimentaires à la portée des wallabies, qui ne peuvent grimper aux arbres pour attraper des feuilles ou des bourgeons.

Aussi, le milieu forestier et la strate herbacée leur servent de gîtes naturels : ils se réfugient plus particulièrement dans les laiches (grandes herbes assez denses), dans les fougères, dans des étendues de bruyère ou encore dans les cépées.[18] On constate donc que les wallabies ne construisent pas à proprement parler de terriers ou de gîtes, mais qu'ils profitent des caractéristiques du milieu pour se réfugier et se reposer.

---

[16] Thoiry. Les animaux du parc à pied. Wallaby de Bennett.
[17] Confère Annexe 5, photo 1 (p.48).
[18] Confère Annexe 5, photo 2 (p.49).

2.5. Durée d'observation des wallabies

La durée d'observation des wallabies est variable suivant le milieu dans lequel ils se trouvent et suivant l'activité des observateurs ce jour-là. Les animaux peuvent être observés d'une minute à quelques dizaines de minutes ou pendant une, voire plusieurs heures. C'est généralement lorsqu'ils sont hors de la forêt qu'ils sont furtivement aperçus. Par contre, lorsqu'ils sont sous le couvert forestier, ils sont visibles plus longtemps. Ce sont surtout les gardes-chasse qui ont l'occasion de scruter longuement les kangourous. C'est lorsqu'ils sont en session d'observation qu'ils sont les plus disposés à étudier les wallabies.

Les conditions favorables à l'observation des wallabies ayant été présentées, il est maintenant intéressant de se demander comment les marsupiaux se comportent lorsqu'ils sont aperçus.

3. Comportements et interactions des wallabies rambolitains

3.1. Activités des wallabies au moment de l'observation

Lorsque les wallabies sont observés, ils sont le plus souvent en train de manger (soit des petites pousses dans la forêt et à l'orée des bois ou de l'herbe, notamment le long des routes). Parfois les wallabies sont simplement en train de se déplacer d'un point à un autre : par exemple, ils traversent une route ou errent dans les rues des communes rurales. Il arrive plus rarement que les kangourous soient vus en train de se toiletter. Enfin, lorsqu'ils sont aperçus au mois d'août en forêt, il est probable d'assister à la modification de leurs comportements car c'est la période du rut.

3.2. Réactions des wallabies lors des rencontres avec les humains

Les wallabies se comportent d'une manière relativement similaire lorsqu'ils croisent des humains. Tout d'abord, ils paraissent quelque peu surpris : ils se bloquent sur leurs pattes et sont sur le qui-vive (mais parfois, les wallabies sont simplement dubitatifs). La surprise laisse ensuite place à la curiosité : le wallaby observe relativement sereinement le nouvel élément de son milieu. Puis s'instaure une sorte de protocole : si l'être humain reste à une certaine distance, qu'il ne bouge pas, ne fait pas de mouvements d'intimidation envers le kangourou, celui-ci ne s'éloignera pas et pourra même reprendre le cours de son activité. Toutefois, si l'être humain cherche à s'approcher du wallaby, ce dernier deviendra méfiant et préfèrera s'enfuir. Dans cette dernière configuration, le kangourou ne détale pas à toute allure (sauf s'il est coursé par des chiens) mais se déplace tranquillement pour trouver une autre zone à fréquenter. Si le wallaby est en dehors du couvert forestier (le long d'une route ou dans une zone péri-urbaine), il y retournera ; s'il y est déjà, il se réfugiera dans un autre endroit de la forêt. Si les wallabies sont en groupe lors de cette rencontre et qu'un individu commence à partir, les autres feront de même (même s'ils ne sentent pas de danger). Il y a donc une certaine inquiétude collective. Néanmoins, chaque spécimen s'en ira de son côté.

En somme, le wallaby reste un animal relativement méfiant, à quelques exceptions près. A ce titre, il est arrivé à des chasseurs de la FICIF[19] d'assister à une rencontre insolite avec deux kangourous (certainement une femelle et son petit), un soir, alors qu'ils étaient en opération de comptage des cervidés. La curiosité des animaux l'a remporté sur leur crainte : ils ont fait la démarche de s'avancer en direction des chasseurs qui se trouvaient dans leur 4x4. La voiture était à l'arrêt, les phares allumés. Les wallabies, qui étaient au départ à

[19] Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Ile-de-France.

environ 150 mètres du véhicule, se sont progressivement rapprochés, jusqu'à arriver à 20 mètres de la voiture. Les chasseurs ne bougeaient pas. Puis les deux animaux ont continué leur chemin. Ils avaient, semble-t-il, été attirés par la lumière des phares (alors qu'elle peut parfois les faire fuir).

En dehors de ce contre-exemple, le comportement des kangourous à l'égard des humains est semblable et se solde donc généralement par la fuite. Toutefois, la distance de fuite est assez variable : elle dépend de si les wallabies sont nés dans la nature ou dans la Réserve et dans ce dernier cas, de leur degré de réadaptation à la vie sauvage. Ainsi, certains observateurs établissent la distance de fuite à dix mètres, d'autres à plusieurs dizaines de mètres. Finalement, on pourrait établir une distance de fuite moyenne à environ 50 mètres.

Les seules fois où les wallabies ne peuvent pas fuir face aux humains sont lorsqu'ils sont capturés par le personnel de la Réserve ou par les pompiers. Dans le cas de l'intervention des pompiers à Ablis, le wallaby fait prisonnier dans un filet a cherché à se défendre, sans pour autant agresser quiconque. De manière générale, le wallaby est animal qui ne fait preuve d'aucune agressivité à l'égard des êtres humains. Il n'y a jamais eu de plaintes déposées par des promeneurs, chasseurs, forestiers ou autres individus à l'encontre des wallabies pour ce motif (ni pour un quelconque autre motif).

3.3. Caractéristiques générales des wallabies rambolitains

3.3.1. Régime alimentaire

Comme vu ci-dessus, les wallabies sont le plus souvent occupés à rechercher de la nourriture et à manger lorsqu'ils sont surpris par des observateurs. Les wallabies rambolitains sont des herbivores. Ils peuvent être qualifiés de «*gourmets*» ; ils ont un régime alimentaire diversifié : ils se nourrissent de produits herbacés et semi-ligneux. Autrement dit, ils prélèvent de l'herbe (ils aiment les différentes graminées qui s'y trouvent), des feuilles, des jeunes pousses et rameaux de diverses essences, des racines, des glands, des baies sauvages,... De plus, les wallabies se nourrissent des grains de maïs (dont ils raffolent) qu'ils trouvent sur certains chemins des zones forestières privées. Les kangourous profitent de l'agrainage, action qui consiste à déposer des grains de maïs sur le sol pour fournir un complément d'alimentation au petit gibier. Bien que le maïs déversé ne leur fût pas destiné à l'origine, les gardes-chasse les laissent se servir car cela ne représente pas une contrainte. Aussi, lorsqu'ils se trouvent sur un lieu d'agrainage, les wallabies vont préférer manger le maïs au sol plutôt que de rechercher de la nourriture dans leur environnement. Les kangourous vont également aller chercher de temps à autres des épis de maïs (et d'autres céréales) dans les champs de culture aux abords de la forêt.

3.3.2. Comportement des wallabies en hiver

En hiver, les wallabies continuent à sortir tous les jours mais réduisent leur temps d'activité, qui reste centré sur la recherche de nourriture. Pour subsister dans ces conditions, les marsupiaux économisent leur énergie. Les kangourous paraissent bien supporter bien les hivers rambolitains, certainement grâce à leur excellente régulation thermique, à leur fourrure (qui s'épaissit pour s'isoler du froid) (Combes A., 2007, p.79) et grâce aux similitudes climatiques avec leur région d'origine. En effet, le climat sous lequel les wallabies évoluent traditionnellement est relativement semblable au climat de l'Ile-de-France : la Tasmanie est caractérisée par un «*climat océanique tempéré doux*» (les températures hivernales peuvent tomber à 3°C[20]) et l'Ile-de-France par un climat tempéré aux fortes influences océaniques (les températures moyennes en hiver peuvent descendre à 2°C).[21]

Cependant, il est important de rappeler ici que le climat local de la forêt de Rambouillet présente quelques variations, quelques spécificités. De fait, s'il est également de «*type tempéré, atlantique*», il est caractérisé par des «*microclimats locaux* [...] *à tendance biogéographique un peu montagnarde*».[22] Ces manifestations peuvent impliquer des températures légèrement plus basses en cas de dépression, notamment dans les zones tourbeuses.

Néanmoins, les wallabies ne paraissent pas amplement perturbés par ces microclimats. Les chasseurs et gardes-chasse observent des kangourous (et leurs petits) durant tout l'hiver. Il n'y a pas eu de vagues de décès enregistrées en période hivernale. Cela ne signifie pas pour autant que tous les wallabies soient complètement insensibles au froid. Cela n'a pas été vérifié chez les populations marronnes,[23] mais il arrive à quelques rares wallabies de la Réserve de Sauvage de tomber malade durant l'hiver. Ils contractent de grosses conjonctivites. Ces dernières sont causées par des courants d'air froid qui font pleurer les yeux des kangourous, qui dès lors se congestionnent. Les wallabies malades ne survivent pas longtemps et les petits malades sont abandonnés par leur mère.

---

[20] Australia.com. Weather in Hobart.
[21] Météo-Paris. Climat de l'Ile-de-France.
[22] Bardat J., Beros P., Billard J. *et al.* (juillet 2001). Synthèse écologique du massif de Rambouillet. Bulletin n°14-15 du CERF. p. 10 sur 72.
[23] Il faut faire à cette occasion une petite parenthèse sur les éventuels risques sanitaires que pourraient représenter les wallabies rambolitains : il semblerait que les kangourous forestiers n'aient jusqu'à présent contracté aucun germe (aucun indice n'a été laissé ni observé par les gardes-chasse). Ils n'attireraient pas non plus les parasites comme les tiques, qui cherchent des hôtes dont la température interne est d'environ 39-40°C. Or les wallabies ont une température interne de 35-36°C.

3.4. Interactions entre wallabies

3.4.1. Des animaux essentiellement solitaires

Les wallabies rambolitains sont des animaux à tendance solitaire. Néanmoins, ils peuvent parfois évoluer en groupes de deux ou trois individus ; il s'agit certainement dans ces cas-là d'une cellule familiale (la taille des spécimens étant différente, on peut en déduire que le groupe est composé de la mère et du ou des jeunes.) A noter que le mâle géniteur est absent de cette unité primaire. Ces cellules familiales peuvent être observées en forêt tout au long de l'année.

En outre, il peut arriver de croiser des formations de wallabies plus conséquentes (entre quatre-cinq et une quinzaine d'individus), notamment le long des routes départementales. Toutefois, ces groupes sont lâches et font ressortir le caractère solitaire des wallabies : les spécimens ne sont pas les uns à côté des autres mais sont éparpillés sur toute la zone.

Finalement, les deux seules périodes de l'année où les kangourous peuvent constituer un groupe relativement soudé (d'une dizaine d'individus) sont celle du rut, au mois d'août, et à la fin de l'hiver. Dans ce dernier cas, les ressources alimentaires se raréfiant, les jeunes adultes se retrouvent pour former de petites unités mixtes de quatre-cinq individus afin de partager les ressources disponibles.

3.4.2. Hiérarchisation

Il existe des relations hiérarchiques entre les wallabies malgré le fait qu'ils ne vivent pas en clan, avec les mêmes individus tout au long de leur vie.

Il faut en premier lieu mentionner le cas spécifique de la Réserve de Sauvage. En effet, ce sont les wallabies albinos qui seraient dominants dans le parc. Ces individus auraient une stature plus imposante que les wallabies bruns, ce qui leur confèrerait dès lors le statut de dominants. Ainsi, les spécimens albinos, pourtant bien moins nombreux que les non-albinos, ont le privilège de se servir les premiers quand le personnel de la Réserve verse des grains de maïs dans les mangeoires du parc. Ces relations hiérarchiques entre albinos et non-albinos n'ont toutefois pu être confirmées dans le cas des populations marronnes de la forêt de Rambouillet, qui ont vu elles aussi naître quelques rares individus albinos.

En revanche, des relations hiérarchiques ont été observées entre wallabies bruns forestiers. Un système de prévalence territoriale existe chez les kangourous dominants. A titre d'exemple, un garde-chasse a déjà observé à une ou deux reprises un gros mâle «*faire la courette*» à un plus jeune pour lui montrer sa supériorité et sa prévalence sur son secteur. Ainsi, une simple démonstration d'intimidation suffit pour inciter les mâles les plus faibles (les plus jeunes, les moins puissants) à s'écarter et à rechercher un autre territoire sur lequel

s'établir. Aucun comportement agressif n'a été relevé ; les wallabies rambolitains ne pratiqueraient donc pas de «*combats de boxe*», contrairement à leurs congénères australiens et tasmaniens.

Les rapports hiérarchiques entre les wallabies sont d'autant plus visibles lorsqu'arrive la saison du rut. En effet, seuls les mâles dominants ont le privilège de s'approcher de la femelle. Les autres (trois ou quatre individus sur un groupe de six-sept kangourous) sont un peu à l'écart mais ne se cachent pas pour autant. Là encore, aucun comportement violent entre des mâles n'a été observé.

3.4.3. Rut du wallaby, système de reproduction et comportement des petits

3.4.3.1. Rut du wallaby rambolitain

Le rut du wallaby rambolitain se tient au mois d'août, ce qui équivaudrait à la saison de rut du wallaby tasmanien (qui débute fin janvier, «*avec des pics au mois de février et mars*») (Combes A., 2007, p.75) si l'on tient compte de l'inversement des saisons dans l'hémisphère sud. Les conditions climatiques sont *a priori* similaires à ces deux périodes de l'année et du globe.[24]

Lors du rut, les wallabies sont moins craintifs, ils sont regroupés et ils émettent des sortes de petits sifflements (une variété de sons) que l'on peut entendre jusqu'à 50-100 mètres maximum de distance. C'est également à cette époque que les mâles dominants suivent la femelle (ils furètent, le nez au sol, pour sentir son odeur et suivre sa trace).

3.4.3.2. Système de reproduction

Les relations entre les mâles et les femelles sont très limitées : elles se résument aux interactions de copulation.

Après un rapport sexuel, la femelle est fécondée. Elle est alors porteuse d'un embryon qui naîtra après avoir passé environ 30 jours dans l'appareil génital. A ce terme, l'embryon (pesant moins d'un gramme[25]) doit parcourir de son propre chef la distance qui le sépare de la poche marsupiale. Il semble trouver son chemin instinctivement, en se fiant «*au sens de la fourrure*, [aux] *stimuli olfactifs provenant de la poche* [et à des] *stimuli tactiles*.» (Combes A., 2007, p. 75). Une fois grimpé (à l'aide de ses membres antérieurs crochus), l'embryon va s'installer dans la poche et continuer son développement (en s'agrippant à

[24] 21°C en moyenne à Hobart l'été et 23°C en Ile-de-France au mois d'août.
Confère Australia.com et Météo-Paris.
[25] Thoiry. Les animaux du parc à pied. Wallaby de Bennett.

l'une des quatre tétines de la marsupie qui gonfle dans sa gueule quand il l'attrape pour éviter qu'il ne s'en décroche et qu'il soit éjecté de la poche lors des déplacements de sa mère). Il va rester complètement immergé dans cet «*incubateur naturel*» (Cf. Thoiry) pendant environ trois mois, occupé à téter et à dormir. Puis, au bout de 6 mois environ, «*il commence* [...] *à sortir la tête de la poche pour scruter son environnement*. [...] [I]*l sort de plus en plus souvent* [du marsupium] *et apprend à diversifier sa nourriture*.» (Combes A., 2007, p.76-77). Au bout de 9 mois environ, il finit par s'extraire en entier de la marsupie car à mesure qu'il grandit, il a de plus en plus de difficultés à y rentrer de nouveau. Bien qu'il ait été sevré, le jeune va rester aux côtés de sa mère jusqu'à ce qu'il ait atteint sa maturité sexuelle, à la saison de reproduction suivante ou un peu plus tard, en fonction des conditions climatiques et environnementales du moment.

Autre configuration de fécondation : la femelle wallaby peut avoir eu un premier rapport, avoir été fécondée et porter un embryon qui suivra le schéma de développement décrit ci-dessus. Mais alors que le premier embryon vient de naître et commence tout juste à se développer dans la poche, la femelle peut avoir une autre relation sexuelle et être de nouveau fécondée. De ce fait, le second embryon va attendre en diapause dans l'appareil génital de sa mère le temps que le premier petit ait terminé son développement dans la marsupie. Une fois que le premier jeune n'est plus nourri que par intermittence dans la poche et que les conditions climatiques, environnementales et les disponibilités alimentaires sont propices au bon développement du second embryon, ce dernier va à son tour entamer sa remontée vers la marsupie.

Ainsi, ce système de développement décalé (qui a été confirmé par des gardes-chasse rambolitains) peut expliquer que des fœtus aient été retrouvés tout au long de l'année au bord des routes (ils sont tombés de la poche marsupiale malgré le gonflement de la tétine). La saison de reproduction ayant lieu en août, l'embryon naît à la fin du mois, puis le fœtus se développe, immergé dans la poche jusqu'au mois de novembre environ ; il sort ensuite progressivement de la poche au mois de février-mars, pour en être complètement extrait vers mai-juin (jeunes observés à cette époque en forêt de Rambouillet). Puis le second embryon prend la place du premier : il naît au mois de juillet, reste immergé dans la poche jusqu'au mois de septembre, sort progressivement à partir du mois de décembre et sort totalement vers le mois de mars. C'est pourquoi des petits ont été observés en hiver en forêt de Rambouillet.

Finalement, il y a plus d'une vingtaine de naissances par an dans le Bois de Batonceau ; mais il y a quand même quelques pertes, de sorte qu'il n'y a qu'une dizaine de naissances viables par an. A noter que la proportion d'albinos qui naît est beaucoup plus faible que la proportion de bébés non-albinos.

LES WALLABIES DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET

3.4.3.3. Interactions avec les petits et comportements des jeunes

Une fois que les mâles ont fécondé les femelles, ils n'interviennent pas dans l'éducation des petits. Seules les femelles prennent soin de ces derniers. Elles les nourrissent dans un premier temps grâce au lait de leurs mamelles. La composition du lait n'est pas la même dans chacune des quatre mamelles. En effet, ces dernières répondent aux besoins du petit à ses différents stades de croissance. Ainsi, le jeune bénéficiera d'apports nutritifs et énergétiques distincts en tétant l'une ou l'autre des mamelles (par exemple, lorsqu'il est petit, le lait est plus énergétique).

Les activités au sein de la cellule familiale tournent essentiellement autour de la recherche de nourriture, mais aussi du toilettage (individuel et mutuel). Les wallabies se grattent souvent à l'aide de leurs pattes antérieures (notamment) et se lèchent.

Une fois les jeunes sevrés et arrivés à maturité sexuelle, ils deviennent indépendants. Ils ne restent plus auprès de leur mère et cherchent à fonder leur propre famille.

Le fait que les wallabies rambolitains soient capables de se reproduire est un caractère exceptionnel qui amène à s'interroger sur les dynamiques de population.

4. Dynamiques de population

4.1. Recensements/comptages et suggestions

Les dynamiques de population des wallabies rambolitains n'ont jamais été étudiées à la demande d'un organisme national. Par conséquent, les gendarmes (brigades de Rambouillet et des alentours) n'ont jamais été réquisitionnés pour participer à un recensement exhaustif de ces animaux, que ce soit sur des zones domaniales et/ou privées. Pour autant, les populations de wallabies font l'objet d'une certaine surveillance sur les domaines privés (zones où il y en a le plus). En effet, les effectifs de kangourous sont jaugés par les gardes-chasse à l'occasion des opérations de comptage (ayant surtout lieu de septembre à fin février) des animaux fréquentant le Bois de Batonceau et ses alentours. C'est également lorsqu'ils sont en action de chasse (à cette même période) que les gardes peuvent apprécier les populations présentes sur chaque parcelle forestière. La FICIF, se renseignant régulièrement auprès des gardes-chasse sur les observations et les recensements effectués, est donc en mesure de fédérer les informations et d'avancer une estimation des effectifs de wallabies évoluant dans le secteur. Ainsi, il y aurait entre 50 et 100 individus qui vivraient dans le Bois de Batonceau. Cette estimation ne tient pas compte des naissances. Cela signifie qu'il y aurait, selon les années, un maximum de 120 à 150 individus viables. Il ne faut pas non plus omettre de prendre en compte les wallabies qui se sont établis en dehors de Batonceau et qui se sont éparpillés dans l'ensemble du Massif de Rambouillet. Néanmoins, rares sont ces individus (il y en aurait peut-être uniquement une quinzaine).

Cette estimation reste informelle. Si un organisme décidait de lancer un recensement exhaustif sur l'ensemble du Massif de Rambouillet (y compris sur les domaines privés), il faudrait tout d'abord qu'il obtienne l'autorisation des propriétaires privés de pénétrer sur leurs terrains. Ensuite, il faudrait qu'il élabore et fasse valider (par une autre institution qualifiée) un protocole spécifique pour compter les wallabies.

A ce propos, plusieurs suggestions de protocole ont été faites : tout d'abord, celle d'un recensement par circuits-échantillons, comme il est procédé pour les comptages de cervidés. Des bénévoles pourraient participer à cette opération. Autre hypothèse : faire des estimations par territoires et par parcelles forestières, consistant à demander à chaque garde du territoire considéré d'estimer sa population de wallabies. Etant des animaux très discrets pouvant sortir (à l'intérieur des bois) à des heures variables d'une journée à l'autre, il faudrait prêter une grande attention et passer les territoires au peigne fin.

Quelle que soit la méthode retenue, la FICIF pourrait superviser le recensement par recoupements d'effectifs. Reste également à déterminer à quelle période de l'année il serait le plus judicieux de faire ce comptage.

Finalement, l'intérêt de faire ces comptages ne serait pas de recenser le nombre exact de wallabies sur le Massif de Rambouillet, mais d'avoir un indicateur sur la tendance de la population (en nombre et en répartition sur le territoire), sur son évolution et sur son intégration dans l'écosystème local. A cette estimation numérique devrait donc s'ajouter des analyses ADN et des relevés stomacho pour apprécier plus en profondeur les structures de la population, les dynamiques de répartition et d'adaptation. On pourrait aussi imaginer capturer des wallabies pour leur poser un collier émetteur afin de suivre leur évolution. Pour que de telles études et de telles expériences soient menées, il faudrait qu'elles viennent d'une instance nationale telle que l'ONCFS.[26] De ce fait, la gendarmerie et les pompiers pourraient être sollicités pour fournir des informations sur l'emplacement des cadavres de wallabies (pouvant être prélevés comme cobayes) ou pour aider à capturer un animal ; ils travailleraient ainsi de concert avec l'ONF, la FICIF, mais également avec des biologistes, vétérinaires et éthologues.

4.2. Facteurs régulateurs

La population de wallabies rambolitains est soumise à différents facteurs régulateurs, empêchant ainsi l'espèce de proliférer et de devenir envahissante.

4.2.1. Un faible taux de reproduction

Puisque la femelle ne peut donner naissance qu'à un petit par an (sauf cas très rares), on peut en déduire que son taux de reproduction est relativement faible. Il s'agit d'un critère important dans l'appréciation de l'impact des wallabies sur l'écosystème rambolitain. En effet, le taux de reproduction étant faible, cela joue en faveur de l'intégration équilibrée de l'espèce dans la forêt de Rambouillet. Qui plus est, on ne connaît pas le sex-ratio, la proportion de mâles et de femelles, qui évolue dans la forêt de Rambouillet : il se pourrait que le nombre de femelles soit inférieur aux effectifs de mâles, par conséquent, les naissances seraient encore davantage freinées et empêcheraient ainsi l'espèce de proliférer. Mais pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, il faudrait pour cela faire des comptages exhaustifs et recenser le nombre de mâles et de femelles, mais aussi analyser les raisons pour lesquelles l'un des deux sexes survivrait davantage à l'autre.

[26] Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

4.2.2. Accidents de la route

La route est le plus gros facteur régulateur des wallabies rambolitains. Les kangourous se font régulièrement renverser (soit tôt le matin, soit à la nuit tombée), non pas dans les centres urbains des communes, mais le long des routes départementales. Sur la centaine de wallabies rambolitains, entre 20 et 40 seraient percutés chaque année (mais ne mourraient pas tous). Pour illustration, juste en prenant en compte le tronçon de route qui va de la gare de Gazeran au Château de Montlieu (départementale 62), il y en aurait en moyenne 15 qui seraient fauchés chaque année. Sur la route qui mène à Orphin, environ 10-15 wallabies seraient percutés (un peu moins qu'ailleurs car maintenant il y a moins de circulation et une clôture qui freine les traversées). Mais globalement, la circulation automobile a augmenté le long du Bois de Batonceau. Le nombre d'accidents a crû au cours des années non seulement en raison de la plus grande fréquentation automobile, mais aussi en raison de la hausse du nombre de wallabies depuis les années 1970 (du fait de leur reproduction). Face au nombre croissant d'accidents avec ces animaux exotiques (parfois confondus de prime abord avec des chevreuils), la mairie d'Emancé a dû fournir des attestations pour les assurances afin de donner une confirmation officielle de l'espèce aux experts.

D'autres accidents ont lieu en dehors du secteur de Batonceau. A ce titre, les pompiers du groupe de sauvetage animalier des Yvelines sont déjà intervenus à plusieurs reprises dans le secteur de Rambouillet pour cause de collision avec un wallaby. Les marsupiaux créent des accidents en traversant la route de manière impromptue. Si les kangourous survivent au choc, ils prennent la fuite dès que cela leur est possible (cela dépend de la gravité de leurs blessures) et retournent dans la forêt. Ce sont des animaux relativement résistants (au même titre que les autres animaux qui sont animés par un «*instinct de vie*») mais il suffit qu'ils soient percutés au niveau de leur museau pour trouver la mort car il s'agit d'un endroit ultra-sensible. Ils sont «*saignés*» si cet endroit est touché.

Par ailleurs, il faut préciser que contrairement aux wallabies, les automobilistes sortent indemnes de ces accidents. Le degré de gravité des collisions pour les humains est donc minime. Aucun accident majeur n'a été rapporté aux gendarmes de Rambouillet, au courant de l'existence des kangourous marrons dans la région depuis des dizaines d'années.

En somme, bien que les effectifs de wallabies aient augmenté au cours des années, on ne peut pas parler de population envahissante. En effet, cette population est régulée depuis 40 ans par le biais des collisions. Bien qu'elles ne soient pas toutes mortelles, elles tuent néanmoins une quinzaine de kangourous par an.

4.2.3. Prédation

Dans leur milieu d'origine, les wallabies adultes sont chassés par des dingos, des chiens sauvages et des renards. Les jeunes se font quant à eux attaquer par des pythons, des rapaces, des diables de Tasmanie et des chats (Combes A., 2007, p.83).

A la Réserve de Sauvage, il paraîtrait que les wallabies aient été occasionnellement chassés par un mustélidé (fouine ?). Il est également arrivé que des wallabies du parc aient été emportés par une renarde. En effet, celle-ci s'était installée dans la Réserve avec ses petits il y a deux ans, entre le mois de juin et le mois d'août. Elle était parvenue à s'infiltrer en creusant un trou sous le grillage. Elle prélevait un wallaby par jour. Elle s'attaquait aux adultes en pleine nuit lorsqu'ils dormaient. Les wallabies n'avaient, semble-t-il, aucune chance de pouvoir se défendre car la renarde était plus puissante. Cette dernière, paraît-il, leur tranchait la gorge et emportait en premier la tête des wallabies. La renarde revenait ensuite chercher le corps des wallabies s'il n'avait pas encore été découvert par le personnel de la Réserve.

Toutefois, le comportement de cette renarde serait anecdotique. Il faut rappeler le contexte : les kangourous de Sauvage étant dans un parc clos, ils représentent des proies faciles d'accès et ont moins de moyens de défense (possibilité de fuite limitée). Cette configuration ne s'appliquant pas à la forêt de Rambouillet, il n'existerait donc pas *a priori* de relations de prédation entre les renards et les wallabies. Les gardes-chasse n'ont jamais observé de renards en train de chasser un kangourou, ni d'indices sur un cadavre de wallaby laissant penser qu'un renard l'aurait tué.

D'autres preuves tendraient à confirmer cette (quasi) absence de prédation : puisque les chiens ne rattrapent pas les wallabies à la course (en action de chasse, non ciblée sur les kangourous), il paraît impossible que des renards y parviennent. A noter ici que contrairement à leurs congénères australiens, les renards et les chiens français ne parviennent pas à rattraper les wallabies.

Si les renards n'ont pas de chance de les rattraper à la course, peut-être que durant leur sommeil ou lors d'un moment d'inactivité, ils peuvent les prendre par surprise (comme cela peut arriver avec les chiens). Ainsi, on ne peut pas totalement exclure l'hypothèse d'une prédation. Par ailleurs, étant opportuniste, le renard peut venir chercher, à la nuit tombée, la dépouille d'un wallaby qui se serait par exemple fait renverser. Il en va de même pour les sangliers qui peuvent manger un cadavre de wallaby à un certain moment de l'année (pendant un mois, un mois et demi), au cours du printemps, période à laquelle ils ont besoin de protéines.

En un mot, si prédation il y a, rare est-elle car les ressources alimentaires dans le Bois de Batonceau sont suffisamment abondantes (populations de chevreuils, de sangliers, de

lièvres, de faisans importantes) pour que les wallabies ne soient pas la priorité des renards dans leur stratégie de prédation.

4.2.4. Chasseurs et chiens

Pour finir, les chasseurs et les chiens peuvent prélever, néanmoins de manière très minime, quelques wallabies rambolitains. Comme vu ci-dessus, il peut arriver que des chiens prennent un wallaby en poursuite alors qu'ils sont en action de chasse. Cette dernière ne cible pas spécifiquement les wallabies car il est interdit de chasser ces animaux sur le territoire rambolitain.[27] Toutefois, si les chiens n'ont pas été suffisamment créancés, ils préfèreront partir sur un wallaby plutôt que sur un autre gibier, car le kangourou dégage une très forte odeur. De plus, il peut arriver que des chasseurs nouvellement arrivés dans la région, qui ne connaissent pas encore l'existence des wallabies, laissent leurs chiens les chasser dans un premier temps. Au moment de les rappeler, ces chasseurs auraient du mal à comprendre l'intonation de leur aboiement (à détecter s'il s'agit d'une envie ou d'une peur par exemple), donnant habituellement un indice sur la nature de la proie poursuivie. C'est dans ce genre de configurations que des wallabies peuvent être pris (par surprise) par des chiens.

En dehors de cela, il peut arriver que des chasseurs prélèvent très exceptionnellement un kangourou pour goûter sa viande[28] ou pour ramener un trophée. Cela reste néanmoins très occasionnel : les propriétés privées sont au courant de l'interdiction de chasse qui prévaut pour les wallabies et la respectent.

Finalement, le bilan est le suivant : entre le faible taux de reproduction, les naissances non-viables, les morts naturelles, les collisions, les très rares prédations et prélèvements par la chasse (ou les chiens), la population marronne de wallabies n'est pas en expansion. Ce bilan est intéressant dans la mesure où il apporte un éclairage sur l'étude d'impact des kangourous sur l'écosystème local.

[27] Confère statut du wallaby rambolitain section 7, p.32.

[28] Il s'agirait d'une viande très rouge au goût fade. La viande de kangourou/wallaby est d'ailleurs vendue en Australie dans les supermarchés.

5. Impacts des wallabies sur l'écosystème local

5.1. Impacts quasi-nuls sur la flore rambolitaine

Les impacts des wallabies sur la flore locale sont très minimes. Même s'ils peuvent participer à l'abroutissement de certaines zones (tout comme les cervidés) où l'on trouve une régénération sur souche, des pousses sur des coupes de charmes ou encore de jeunes pousses de plantations de chêne (essences favorites), les dégâts occasionnés sont ponctuels, très légers et localisés sur environ 2-3 m². On ne peut donc pas dire qu'ils empêchent la régénération de la forêt sur le long terme.

Par ailleurs, aucune plainte d'agriculteurs n'a été relevée jusqu'à présent pour dénoncer le comportement des wallabies sur les cultures, et plus particulièrement sur celles de maïs. Des gardes-chasse ont déjà observé des kangourous prélever quelques brins de maïs dans les champs en bordure de forêt mais ces prélèvements sont très marginaux et ne mettent absolument pas en péril le devenir des récoltes.

5.2. Impacts sur la faune rambolitaine

5.2.1. Absence de compétition alimentaire entre wallabies, chevreuils et lièvres

La présence des wallabies dans l'écosystème rambolitain soulève la question de la compétition alimentaire avec les chevreuils et les lièvres, ayant une niche écologique relativement similaire à celle des kangourous. De fait, ces trois espèces ont un régime herbivore et prélèvent leurs ressources alimentaires entre 0 et 1,5 mètre de hauteur. Mais l'hypothèse de la concurrence au niveau trophique est d'emblée invalidée par deux données : l'étendue de la forêt de Rambouillet et les faibles effectifs de kangourous.

Il faudrait qu'il y ait énormément de wallabies pour que cela ait un impact sur les chevreuils. Or cela fait quarante ans que les dynamiques de population de wallabies rambolitains sont relativement stables ; la population n'a pas explosé (bien qu'elle se soit reproduite), que ce soit sur Batonceau ou dans l'intégralité du Massif de Rambouillet. Par conséquent, les wallabies rambolitains cohabitent bien avec les chevreuils ; la preuve en est qu'il y a de fortes populations de chevreuils sur Batonceau (et dans tout le Massif de Rambouillet[29]). Ce serait peut-être même la forte densité de chevreuils qui serait un des

[29] Les chevreuils pullulent sur le territoire rambolitain (on en prélève des milliers – au moins 2500 sur la saison de chasse 2012/2013 - chaque année), ils ne sont donc pas perturbés par les wallabies, qui ne sont, qui plus est, qu'une centaine sur tout le Massif de Rambouillet. Confère Schwartz Ariel. (2 avril 2013). «La fédération interdépartementale dresse le bilan de la saison 2012-2013 pour les Yvelines.» *L'Echo Républicain*.

facteurs limitant la progression des populations de wallabies. Or la dynamique de populations des chevreuils est elle-même tributaire de la dynamique de population des cerfs. En effet, ces derniers ont un spectre alimentaire plus large puisqu'ils prélèvent des ressources entre 0 et 2 mètres. La compétition entre chevreuils et cerfs joue donc en faveur de ces derniers, surtout en cas d'hivers rigoureux. Ainsi, par répercussion, on pourrait émettre l'hypothèse que les populations de wallabies seraient en partie régulées par les effectifs de chevreuils, eux-mêmes dépendants des effectifs de cerfs (déterminés par quotas). Si les populations de cerfs augmentaient, cela se ferait au détriment des populations de chevreuils. En revanche, il semblerait peu probable que les effectifs de wallabies explosent suite au déclin de leurs compétiteurs directs, car les cerfs prélèveraient également leurs ressources d'une part et d'autre part parce que les wallabies sont régulés par d'autres facteurs.

Par ailleurs, les lièvres n'ont pas à craindre la présence des wallabies en milieu forestier puisque peu de lièvres résident à l'année en forêt (ils préfèrent les milieux ouverts et les ressources alimentaires affiliées). Les prélèvements effectués sur le biotope par les lièvres et les wallabies sont donc distincts une grande partie de l'année.

Ainsi, la cohabitation de ces trois espèces dans la forêt de Rambouillet ne poserait pas de problème pour l'équilibre des populations autochtones.

5.2.2. Une cohabitation légèrement sonore

Des chasseurs d'Emancé et de Gazeran se seraient déjà plaints de la présence des wallabies sur le territoire rambolitain car ils auraient remarqué que les cervidés avaient tendance à éviter les parcelles où il y avait de fortes concentrations de kangourous.[30] Un garde-chasse de Batonceau suggère l'hypothèse suivante pour expliquer le comportement des cervidés : ces derniers seraient gênés par le bruit causé par les wallabies. En effet, ceux-ci tapent de la patte, sont assez souvent en mouvement, se chamailleraient un peu entre eux de temps à autres. Les cervidés (mais aussi les sangliers et les lièvres) ne supporteraient pas tous ces comportements sonores. Le garde-chasse a observé plusieurs fois des biches (et même des sangliers) courser les wallabies (sous le couvert forestier) pendant quelques secondes. En revanche, ils s'ignorent en plaines. Les cervidés et les sangliers n'ont donc aucunement peur des wallabies puisqu'ils n'hésitent pas à faire des mouvements d'intimidation à leur égard pour leur signaler de partir. En retour, les wallabies ne cherchent pas à se défendre mais s'écartent rapidement de la zone en question, sans manifester d'animosité. Par ailleurs, il faut préciser que les nuisances sonores occasionnées par les

[30] Il convient de rappeler à cet instant que les wallabies sont des animaux solitaires et qu'ils ne se regroupent qu'à des périodes particulières, donc ponctuelles.

wallabies ne sont pas un facteur discriminant pour les cervidés, ni pour les sangliers : elles ne les gênent pas au point d'empêcher ces deux dernières populations de subsister et de se reproduire. A ce propos, il est possible que les chevreuils écartent les wallabies de leur territoire en période de rut car ils ne veulent que ces animaux les perturbent, plus particulièrement en cette saison de reproduction.

Cette observation n'est toutefois pas généralisable à l'ensemble du Bois de Batonceau (ni de Rambouillet) puisqu'un autre garde-chasse du même secteur a pu compter sur certaines parcelles, à la sortie de l'hiver, 15-20 wallabies, 80 sangliers, 40 chevreuils et une vingtaine de cerfs, manger du maïs égrainé le long d'un même chemin. «*Tout le monde cohabite et tout le monde mange dans son coin. Il n'y a jamais que des wallabies, jamais.*» Ainsi, la cohabitation se déroule bien même si les wallabies tapent de la patte et font un peu de bruit. Les mouvements d'intimidation que les sangliers et les chevreuils font à l'égard des kangourous quand ils tapent de la patte sont classiques : les animaux locaux se comportent généralement de la sorte entre eux pour signaler qu'un autre les dérange.

Quelques soient les témoignages, tous s'accordent à dire qu'aucune agressivité entre tous ces animaux n'a été relevée.

5.3. Une intégration harmonieuse, toutefois sans valeur-ajoutée pour l'écosystème local

Les wallabies se sont bien adaptés à l'écosystème rambolitain. Leur marginalité et leur discrétion a joué en leur faveur. Ils sont «*neutres*» : ils n'ont pas de véritables impacts négatifs, ni d'impacts positifs sur l'écosystème local (ils ne participent pas spécifiquement à la régulation de la forêt, à l'enrichissement de ses fonctions écologiques).

L'impact écologique des wallabies ayant été étudié, il convient désormais d'analyser leur impact sociologique.

6. Perceptions des wallabies rambolitains par la population locale et les chasseurs

6.1. Perception des wallabies par la population locale

Les rencontres avec les wallabies rambolitains sont très souvent qualifiées d'«*insolites*» et de «*surprenantes*», surtout par les individus qui n'étaient pas au courant de leur existence dans le Massif de Rambouillet. Ces rencontres peuvent paraître tellement insensées pour ceux qui croisent un wallaby pour la première fois, qu'ils cherchent à saisir des preuves (photos) ou à taire l'évènement. Il faut généralement tranquilliser les nouveaux venus dans la région pour leur assurer qu'ils n'hallucinent pas quand ils voient un kangourou. Aujourd'hui, parler de leur présence dans la région est beaucoup moins tabou ; c'est un fait reconnu.

Les wallabies se sont bien intégrés dans le paysage rambolitain. Les habitants d'Emancé cohabitent bien avec cet animal qui n'envahit pas et ne cause pas de dommages considérables dans leurs espaces privés[31] (contrairement aux sangliers). Les wallabies sont même une sorte de mascotte pour Emancé qui est connue pour être la commune où il y a des kangourous. A cet égard, les habitants de la commune d'Emancé ont décidé d'appeler l'association de l'école «*Les p'tits kangourous*» et le journal de l'école «*Le kangourou farceur*». La présence des wallabies en forêt de Rambouillet ne fait néanmoins pas l'objet de programmes éducatifs en tant que tels, ni pour les enfants, ni pour les adultes. La seule occasion de se renseigner sur le mode de vie des wallabies est de visiter le parc de Sauvage (bien qu'il n'y ait plus de parcours pédagogique, autrefois composé de panneaux renseignant sur les animaux de la Réserve).

Par ailleurs, bien que les wallabies soient devenus une mascotte pour Emancé, ils ne représentent pas pour autant un atout touristique pour la commune puisque les zones fréquentées par les wallabies sont essentiellement privées (la Réserve, les bois privés). Par conséquent, ce n'est pas la commune qui tire directement parti de la présence de ces animaux, mais bien un organisme privé (dans le cas unique de la Réserve car les propriétés privées interdisent tout accès touristique à leurs territoires).

[31] Rares sont les fois où les wallabies s'introduisent dans les domaines des particuliers (dans les jardins par exemple). Ils causent très peu de dégâts (uniquement liés à leur fuite). Dans ces cas-là, les riverains préfèrent faire appel aux pompiers car ce genre d'irruption peut être quelque peu déstabilisante malgré le fait que les habitants soient accoutumés à leur présence dans la région.

6.2. Perceptions des wallabies par la communauté de chasseurs

L'impression que les chasseurs gardent de leur rencontre avec les wallabies forestiers est celle d'une rencontre «*sympa*». La communauté de chasseurs trouve la présence de ces animaux sur le sol rambolitain «*très comique*», voire «*folklorique*». Toutefois, il arrive que quelques chasseurs déplorent la présence des wallabies au motif qu'il s'agit d'animaux exotiques, n'ayant pas, à l'origine, leur place dans l'écosystème rambolitain.

Ils précisent néanmoins que ces animaux ne les gênent pas, et ce depuis 40 ans. A la rigueur, ils peuvent déranger quelque peu la chasse car cela modifie la tâche des chiens si ces derniers ne sont pas bien créancés. Autre léger dérangement : les blessures occasionnées par les ongles des wallabies sur les chiens. Mais ce genre d'accidents est «*épisodique*». En somme, les chasseurs estiment que les wallabies ne sont pas un handicap pour la chasse.

Finalement, la seule chose que les chasseurs craignent concernant les wallabies, c'est qu'ils attirent des visiteurs et que ces derniers s'introduisent illégalement dans les propriétés privées. C'est pourquoi ils n'ébruitent pas trop leur existence sur ces domaines, même si les habitants de la région sont globalement au courant de leur présence dans le Massif de Rambouillet.

L'analyse des dynamiques de population, l'étude d'impact écosystémique et sociologique légitiment le statut actuel des wallabies rambolitains.

7. Statut et avenir des wallabies rambolitains

7.1. Statut des wallabies rambolitains

Avant de dévoiler ce statut, il convient de rappeler le fonctionnement du système de classification des animaux forestiers et l'évolution chronologique du classement du wallaby de Bennett en France.

En France, le classement des espèces relève d'une règlementation ministérielle et certaines espèces font également l'objet de spécificités départementales.

A la fin des années 1970, il existait déjà un vide juridique concernant les wallabies. Deux grandes listes prévalaient à l'époque, celles des animaux «*nuisibles*» et «*protégés*». Le wallaby, animal non-domestique, ne rentrait ni dans l'une, ni dans l'autre de ces listes (car il s'agissait d'un animal introduit, non-répertorié parmi les espèces françaises), donc il était considéré par défaut comme un gibier, comme une espèce chassable. Puis la réglementation a changé dans les années 1980 ; deux listes furent retenues : celle des animaux classés «*nuisibles*» et celle des animaux classés «*gibiers*». Tous les animaux qui ne rentraient ni dans l'une ni dans l'autre de ces listes étaient (et sont toujours) automatiquement déclarés comme «*assimilés protégés*», c'est-à-dire non-chassables.

Toujours dans les années 1980, des gardes-chasse ont déposé un dossier à l'ONCFS au sujet de cette espèce, alors spontanément considérée comme «*invasive*», pour savoir quelles règlementations, dispositions mettre en place. Une courte étude avait été menée à cette occasion. La Direction Départementale des Yvelines en avait déduit qu'il n'y avait pas de raisons de rendre les wallabies chassables. C'est pourquoi on leur a donné le statut d'«*assimilés protégés*».

L'arrêté du 30 juin 2015, «*fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces non indigènes d'animaux classés nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain*»[32] confirme le statut des wallabies : ceux-ci n'apparaissent pas dans la liste en question ; ils ne sont donc pas considérés comme nuisibles, ni comme gibiers.

[32] Legifrance. (20 août 2015). Arrêté du 30 juin 2015 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces non indigènes d'animaux classés nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Aussi, les wallabies rambolitains sont bien les représentants d'une espèce exotique, mais ne peuvent pas être qualifiés d'«*envahissants*»[33] au regard de leur caractère marginal et discret.

7.2. Avenir des wallabies rambolitains

Etant donné que les wallabies rambolitains se dispersent peu et sont régulés par un certain nombre de facteurs depuis maintenant 40 ans, on pourrait supposer que la dynamique de population restera assez stable dans le futur. Mais c'est sans compter l'avenir du parc de Sauvage. Si la Réserve ferme un jour (dans l'optique où le propriétaire actuel ne trouverait pas de successeur), alors la population marronne cessera d'être alimentée. De ce fait, il y aura moins de wallabies en liberté et moins de reproduction. Dans tous les cas, il est probable que cette espèce conserve à l'avenir le statut qu'elle a acquis dans les années 1980 : celui d'«*assimilé protégé*».

Toutes les caractéristiques sur la situation des wallabies rambolitains ayant été présentées, il est judicieux de s'intéresser, pour terminer, au traitement communicationnel dont font l'objet ces animaux.

---

[33] Les wallabies avaient été inclus dans la catégorie des «*vertébrés exotiques envahissants*» dans le document réalisé dans le cadre du plan Loire grandeur nature, intitulé : Les vertébrés exotiques envahissants sur le bassin de la Loire (hors poissons). Connaissances et expériences de gestion.
Sarat E. (coord.) (2012). Vertébrés exotiques envahissants du bassin de la Loire (hors poissons) : connaissances et expériences de gestion. Office national de la chasse et de la faune sauvage, Plan Loire Grandeur Nature. PDF. 128 pages.
«*Ce texte fait partie d'un ensemble de notes publiées, sous une forme adaptée au grand public, dans l'ouvrage suivant :*
• *Pascal M., Lorvelec O. & Vigne J.D. 2005. Invasions Biologiques et Extinctions : 11 200 ans d'Histoire des Vertébrés en France. Éditions Belin, Paris. 350pp.*
Il a également été publié dans la revue Arvicola, revue de la Société française d'étude et de protection des mammifères :
• *Tillon L., Lorvelec O. 2004. Le Wallaby de Bennett, Macropus rufogriseus : installation confirmée en France. Arvicola, 16(2): 39.*» p.108 sur 128.

8. Communication autour des wallabies rambolitains

8.1. Communication entre acteurs du territoire

Les wallabies rambolitains n'ont pas, jusqu'à présent, fait l'objet d'une communication intense entre les différents acteurs du territoire. Dans les cas où il y a effectivement une communication, elle reste relativement informelle.

La FICIF ne discute pas actuellement du cas des wallabies rambolitains avec d'autres structures institutionnelles, telles que le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, l'ONF[34] ou l'ONCFS. Le sujet avait néanmoins été évoqué avec ce dernier organisme il y a une dizaine d'années à l'occasion d'un conseil départemental de la chasse et de la faune sauvage, parce qu'à l'époque, il devait y avoir un inventaire ou une liste des espèces exotiques (ou invasives ?) qui devait paraître. Depuis, le cas des wallabies n'est plus abordé car ils ne posent pas de problèmes. D'autre part, la FICIF parle informellement des wallabies avec quelques maires locaux (d'Emancé, d'Orcemont) et lors des réunions d'unités de gestion de la FICIF. Par contre, cette même structure demande régulièrement à des gardes particuliers de faire le point sur la localisation des wallabies dans les propriétés privées, sur les effectifs/tendances dans les dynamiques de population et sur l'état des wallabies. Il y a donc une veille territoriale qui est opérée tout au long de l'année grâce à un réseau d'observateurs structuré.

Les gardes-chasse entretiennent de leur côté une discussion au sujet des wallabies rambolitains avec l'ONCFS. Ce n'est pas tant que le statut du wallaby qui est discuté (puisque les effectifs restent stables et les impacts sur l'écosystème quasi-nuls), mais le degré de gravité des collisions avec les automobilistes. En effet, si les collisions avec les voitures causaient des dégâts conséquents et mettaient en péril les automobilistes, des dispositions seraient à prendre ; or ce n'est pas le cas, la gravité des collisions étant nulle ou presque.

8.2. Communication médiatique

Par ailleurs, le cas exceptionnel des wallabies rambolitains a été relayé par des médias nationaux et internationaux en 2003. Des télévisions du monde entier étaient venues faire un reportage sur les kangourous forestiers.[35] L'Australie avait même proposé de rapatrier les wallabies rambolitains pour qu'ils retrouvent leur milieu d'origine. Toutefois, cette

[34] Office National des Forêts.

[35] Grangeon F. «La kangouroumania». Mairie d'Emancé.

mesure n'avait pas été mise en œuvre, les wallabies étant très facilement sujets au stress[36] (ils n'auraient pas pu supporter le voyage).

Depuis, quelques médias se sont penchés sur les wallabies rambolitains. Tout récemment (le 18 mai 2015), c'est le journal *20 Minutes* qui s'est emparé du sujet.[37] La presse locale (*Les Nouvelles de Rambouillet*)[38] s'est ensuite empressée d'en parler. La dernière agence de presse à s'être intéressée aux wallabies rambolitains est l'AFP, qui a publié un article et un reportage[39] à ce propos le 25 juillet 2015, comme mentionné en introduction.

[36] Combes A., 2007, p.56.

[37] Lescurieux R. (18 mai 2015). «Kangourous des Yvelines : «Quand on n'a pas l'habitude, on peut avoir l'impression d'être ivre»». *20 Minutes*.

[38] Labenne A-L. (27 juillet 2015). «Une étude inédite sur les wallabies de Rambouillet». Toutes les nouvelles. Rambouillet.
Article paru dans l'édition papier du journal *Toutes les Nouvelles* le vendredi 24 juin 2015, p.21.

[39] AFP. (25 juillet 2015). Les improbables kangourous de la forêt de Rambouillet. [Vidéo]. *Youtube*. Durée : 2:08 minutes.

CONCLUSION

Originaires du sud-est de l'Australie et des îles environnantes, les wallabies de Bennett font désormais acte de présence dans de nombreux zoos du monde. On en trouve notamment à Emancé dans les Yvelines. La Réserve zoologique de Sauvage, située sur cette commune, accueille actuellement 120 kangourous adultes. Les wallabies, évoluant en toute liberté sur les 40 hectares du parc, en auraient profité pour s'enfuir dès la fin des années 1970. Les causes de leur évasion restent néanmoins sujettes à caution.

Toujours est-il qu'une vingtaine de wallabies se seraient définitivement échappés de la Réserve à cette époque, malgré les efforts fournis pour tenter de les rattraper. Les fugitifs se sont alors établis dans le couvert forestier le plus proche, le Bois de Batonceau, faisant partie intégrante du Massif forestier de Rambouillet. Appartenant à divers propriétaires privés, ce bois (et les bois alentours) sont ainsi garants d'une certaine quiétude pour les animaux qui s'y refugient.

Profitant de ces conditions idéales, les wallabies ont pu évoluer en toute tranquillité dans le bois, leur fournissant «*gîte et couvert*». Ayant un certain nombre de ressources alimentaires à leur disposition (feuilles, jeunes pousses, herbe, baies sauvages, jeunes rameaux,…) les wallabies ont pu survivre dans le milieu forestier. Les hivers rambolitains n'ont pas été un obstacle.

Les kangourous se sont si bien acclimatés qu'ils ont pu continuer à se reproduire. La preuve en est que des petits peuvent être observés tout au long l'année, y compris en hiver. Il s'agit d'un cas unique en France. Une véritable population marronne s'est développée. Elle est aujourd'hui constituée d'une centaine d'individus répartis essentiellement dans les environs du Bois de Batonceau. Diverses communes jouxtant ces bois sont dès lors impactées par la présence des wallabies : Emancé, Orphin, Gazeran, Saint-Hilarion et Orcemont pour les plus proches. Les bois recouvrant ces communes constituent le domaine vital des wallabies rambolitains. Néanmoins, quelques rares individus s'en écartent et s'établissent beaucoup plus loin dans le Massif de Rambouillet (Poigny-la-Forêt, Cernay-la-ville) et même en dehors (Montfort-L'amaury, Gometz). Il s'agit de cas isolés, ne fondant pas de nouvelles populations.

Par ailleurs, c'est sur les territoires de ces diverses communes que les wallabies peuvent faire des apparitions : ils peuvent être aperçus dans les centres urbains, le long des routes départementales, ou encore dans la forêt (majoritairement en zones privées), voire en lisière de bois. Certaines conditions d'observation doivent être réunies pour apercevoir des kangourous : des conditions temporelles (ils sortent seulement le matin et le soir du couvert

forestier), des conditions saisonnières (ils sont plus visibles en hiver et au mois d'août), des conditions climatiques (ils préfèrent les temps clairs).

Ce sont les gardes-chasse des propriétés privées sur lesquelles ils circulent (Domaines des Châteaux de Montlieu, de la Plaine, de Voisins) qui sont les plus au contact des wallabies. Il leur arrive de les étudier longuement lors de sessions d'observation de leurs territoires ou de comptages. A ce propos, les wallabies n'ont pas fait l'objet d'un recensement exhaustif sur l'ensemble du Massif de Rambouillet. Toutefois, des comptages informels sont réalisés dans les propriétés privées : ces informations sont ensuite remontées à la FICIF qui élabore une estimation des effectifs de wallabies.

Les comptages et les sessions d'observation sont donc l'occasion d'observer les comportements des wallabies, tout d'abord au contact des êtres humains, mais aussi entre spécimens de la même espèce ou encore avec la faune et la flore environnante. Ainsi, les kangourous sont globalement curieux mais restent très craintifs à l'égard des humains (comme tous les autres animaux sauvages de la région). Ils ont tendance à s'enfuir dès lors que des humains cherchent à s'approcher trop près d'eux. Les interactions au sein de l'espèce sont limitées puisque ce sont des animaux solitaires. C'est seulement au moment du rut (au mois d'août) et en hiver que des regroupements relativement soudés d'une petite dizaine d'individus peuvent se constituer. Le reste de l'année, seules les unités familiales (deux-trois spécimens) perdurent le temps que le jeune atteigne sa maturité sexuelle. Malgré leur caractère solitaire, les wallabies peuvent entretenir entre eux des rapports hiérarchiques : les mâles dominants assurent leur prévalence sur leur territoire et ont la priorité au moment du rut pour s'accoupler avec les femelles. Quant aux relations que les wallabies entretiennent avec leur environnement, elles sont plutôt équilibrées. En effet, la forêt étant très étendue et les effectifs de kangourous limités, les impacts sur la flore locale sont donc localisés et insignifiants. Ils n'empêchent pas la régénération des végétaux qu'ils abroutissent. En outre, les prélèvements occasionnels dans les champs de culture (et surtout de maïs) en lisière de forêt sont très marginaux et ne mettent pas en péril le devenir des récoltes. Par ailleurs, les wallabies ne remettent pas en cause l'équilibre de vie de la faune locale qui n'est pas en concurrence alimentaire avec eux. Les wallabies sont trop peu nombreux pour empêcher les chevreuils de se nourrir à leur guise. Les lièvres de leur côté ont un régime alimentaire différent des wallabies toute une partie de l'année puisqu'ils se nourrissent essentiellement en plaines. De plus, les kangourous entretiennent des rapports cordiaux avec la faune locale : hormis quelques légères nuisances sonores, les wallabies ne dérangent pas sensiblement les animaux autochtones. Leur cohabitation est plutôt réussie puisqu'on peut observer toute sorte d'animaux aux côtés des marsupiaux. Si leur intégration dans l'écosystème local est si réussie (bien qu'elle n'apporte pas de valeur ajoutée), c'est parce que les wallabies restent discrets et marginaux.

LES WALLABIES DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET

Cette marginalité est entretenue par des facteurs régulateurs, empêchant les kangourous de proliférer et de devenir envahissants. La route est le plus gros facteur régulateur des wallabies rambolitains : ils sont une quinzaine à être fauchés chaque année dans le Massif de Rambouillet, ce qui compense dès lors largement la dizaine de naissances viables. Il faut ajouter aux collisions d'autres facteurs régulateurs : un faible taux de reproduction, quelques (rares) phénomènes de prédation (renards, chiens) ou encore de (très exceptionnels) prélèvements de chasseurs (pour goûter leur viande ou ramener un trophée).

A ce propos, il faut préciser qu'en dehors de ces prélèvements anecdotiques, les chasseurs respectent l'interdiction de tirer sur les wallabies car ceux-ci ne font pas partie de la liste des espèces chassables ni des espèces nuisibles. Ils sont par conséquent automatiquement considérés comme «*assimilés protégés*». Etant donné que cela fait quarante ans qu'ils ne causent pas de perturbations sur l'écosystème local, on peut penser que les wallabies vont continuer à se comporter de la sorte. Le statut des wallabies rambolitains ne devrait *a priori* pas évoluer à l'avenir. Le principal facteur régulateur ne risquant pas de disparaître de sitôt (en raison de la hausse de la fréquentation automobile dans le Bois de Batonceau), les dynamiques de population devraient rester à peu près stables dans le futur (sauf si la Réserve de Sauvage fermait, auquel cas, la population marronne déclinerait, n'étant plus alimentée).

Ce ne seraient pas non plus les communautés locales qui chercheraient à déclasser le wallaby puisque cet animal est globalement apprécié par les riverains et par les chasseurs. Les marsupiaux bénéficient d'une assise populaire car il s'agit d'un un animal folklorique tout d'abord et parce qu'il ne cause pas de dégâts dans les espaces privés. Enfin, la majorité des chasseurs est favorable à la présence des wallabies en forêt de Rambouillet puisqu'ils ne perturbent ni l'écosystème ni la chasse.

In fine, cette étude sociologique à caractère écologique a dressé le portrait des wallabies rambolitains. Elle a fourni un certain nombre de renseignements sur les cinq volets d'analyse présentés en introduction. Cette enquête pourrait dès lors servir de base pour une nouvelle étude davantage axée sur les sciences dures. En d'autres termes, si des scientifiques (biologistes, vétérinaires, éthologues,…) étaient intéressés par entamer un travail de recherche pour approfondir les hypothèses posées sur la structure des populations et sur leur évolution, sur leurs dynamiques de répartition et d'intégration, ils pourraient s'appuyer sur les données de cette étude de cas. Elle pourrait également servir de point de repère pour guider les décisions publiques concernant les wallabies rambolitains.

BIBLIOGRAPHIE

1. Entretiens semi-directifs menés avec :

- La gérante du café-épicerie du hameau de Béchereau (commune d'Hermeray), le 17 mars 2015.
- Les gendarmes de Rambouillet, le 04 avril 2015.
- Une vétérinaire basée à Emancé, le 07 avril 2015.
- Le personnel de la Réserve de Sauvage, le 25 avril et le 2 mai 2015.
- Le chef du secteur de commandement du Centre de Secours de Plaisir, le 06 mai 2015.
- Le président de la société de chasse de Saint-Hilarion, le 07 mai 2015.
- Mme Le Maire d'Emancé, le 11 mai 2015.
- L'interlocuteur technique pour les Yvelines à la FICIF, le 27 mai 2015.
- Le président de la société de chasse d'Hermeray, le 02 juin 2015.
- Un garde-chasse du Domaine de La Plaine, le 08 juin 2015.
- Un garde-chasse du Domaine de Voisins, le 19 juin 2015.

2. Revues :

Bardat J., Beros P., Billard J. *et al*. (juillet 2001). Synthèse écologique du massif de Rambouillet. Bulletin n°14-15 du CERF. 72 pages.

3. Ressources Internet :

- *Articles en ligne*

AFP. (25 juillet 2015). ««T'as fumé la moquette ?» Des kangourous sauvages en région parisienne». *Libération*. Dépêches. Consulté sur http://www.liberation.fr/depeches/2015/07/25/t-as-fume-la-moquette-des-kangourous-sauvages-en-region-parisienne_1353712

ETUDE DE CAS – Juillet 2015

Australia.com. Weather in Hobart. Consulté sur http://www.australia.com/fr-fr/facts/weather/hobart-weather.html

CERF. Enquête sur le Wallaby de Bennett en Forêt d'Yvelines. Consulté sur http://www.cerf78.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=215:enquete-sur-le-wallaby-de-bennett-en-foret-dyvelines&catid=13&Itemid=151

Grangeon F. «La kangouroumania». Mairie d'Emancé. Consulté sur http://www.mairie-emance.fr/pageLibre00010094.html

Legifrance. (10 septembre 2010). Arrêté du 30 juillet 2010 interdisant sur le territoire métropolitain l'introduction dans le milieu naturel de certaines espèces d'animaux vertébrés. Consulté sur http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022806788&categorieLien=id

Legifrance. (20 août 2015). Arrêté du 30 juin 2015 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces non indigènes d'animaux classés nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain. Consulté sur http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030836967

Météo-Paris. Climat de l'Ile-de-France. Consulté sur http://www.meteo-paris.com/ile-de-france/climat.html

Labenne A-L. (27 juillet 2015). «Une étude inédite sur les wallabies de Rambouillet». Toutes les nouvelles. Rambouillet. Consulté sur http://www.lesnouvelles.fr/2015/07/27/une-etude-inedite-sur-les-wallabies-de-rambouillet/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=une-etude-inedite-sur-les-wallabies-de-rambouillet

Lescurieux R. (18 mai 2015). «Kangourous des Yvelines : «Quand on n'a pas l'habitude, on peut avoir l'impression d'être ivre»». *20 Minutes*. Consulté sur http://www.20minutes.fr/paris/1609859-20150518-kangourous-yvelines-quand-habitude-peut-avoir-impression-etre-ivre

LES WALLABIES DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET

Schwartz Ariel. (2 avril 2013). «La fédération interdépartementale dresse le bilan de la saison 2012-2013 pour les Yvelines.» *L'Echo Républicain*. Consulté sur http://www.lechorepublicain.fr/eure-et-loir/actualite/pays/yvelines/rambouillet/2013/04/02/la-federation-interdepartementale-dresse-le-bilan-de-la-saison-2012-2013-pour-les-yvelines_1500005.html

Thoiry. Les animaux du parc à pied. Wallaby de Bennett. Consulté sur https://www.thoiry.net/fr/animaux/wallaby-de-bennett

- *Rapports en ligne*

Combes A. (2007). Contribution à l'imagerie médicale du wallaby de Bennett «Macropus rufogriseus». Ecole Nationale de vétérinaire de Toulouse. PDF. 202 pages. Consulté sur http://oatao.univ-toulouse.fr/1793/1/debouch_1793.pdf

Sarat E. (coord.) (2012). Vertébrés exotiques envahissants du bassin de la Loire (hors poissons) : connaissances et expériences de gestion. Office national de la chasse et de la faune sauvage, Plan Loire Grandeur Nature. PDF. 128 pages. Consulté sur http://centrederessources-loirenature.com/mediatheque/Faune_inva/Vertebres_exotiques_envahissants.pdf

- *Vidéos en ligne*

AFP. (25 juillet 2015). Les improbables kangourous de la forêt de Rambouillet. [Vidéo]. *Youtube*. Durée : 2 :08 minutes. Consulté sur https://www.youtube.com/watch?v=Hex1fC9B-Zg

ANNEXES

Annexe 1 : Wallabies à la Réserve de Sauvage, le 28/02/2015.

- **Photo 1 :** Deux wallabies adultes sur la butte de la Réserve.

(Photographie personnelle)

LES WALLABIES DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET

ETUDE DE CAS – Juillet 2015

- **Photo 2 :** Une femelle et son petit.

(Photographie personnelle)

LES WALLABIES DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET

Annexe 2 : Opération de capture d'un wallaby à Ablis, dans le jardin d'un particulier. Opération menée par le groupe de sauvetage animalier des Yvelines, le 06/12/2014.

- **Photo 1**: Le wallaby est mis en cage.

(sdis78.fr. «*Un kangourou à Ablis*»)

LES WALLABIES DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET

ETUDE DE CAS – Juillet 2015

- **Photo 2 :** Wallaby dans une cage à chien.

(sdis78.fr. «*Un kangourou à Ablis*»)

LES WALLABIES DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET

Annexe 3 : Un wallaby forestier. Bois de Batonceau. 23h30. Le 03/06/2015.

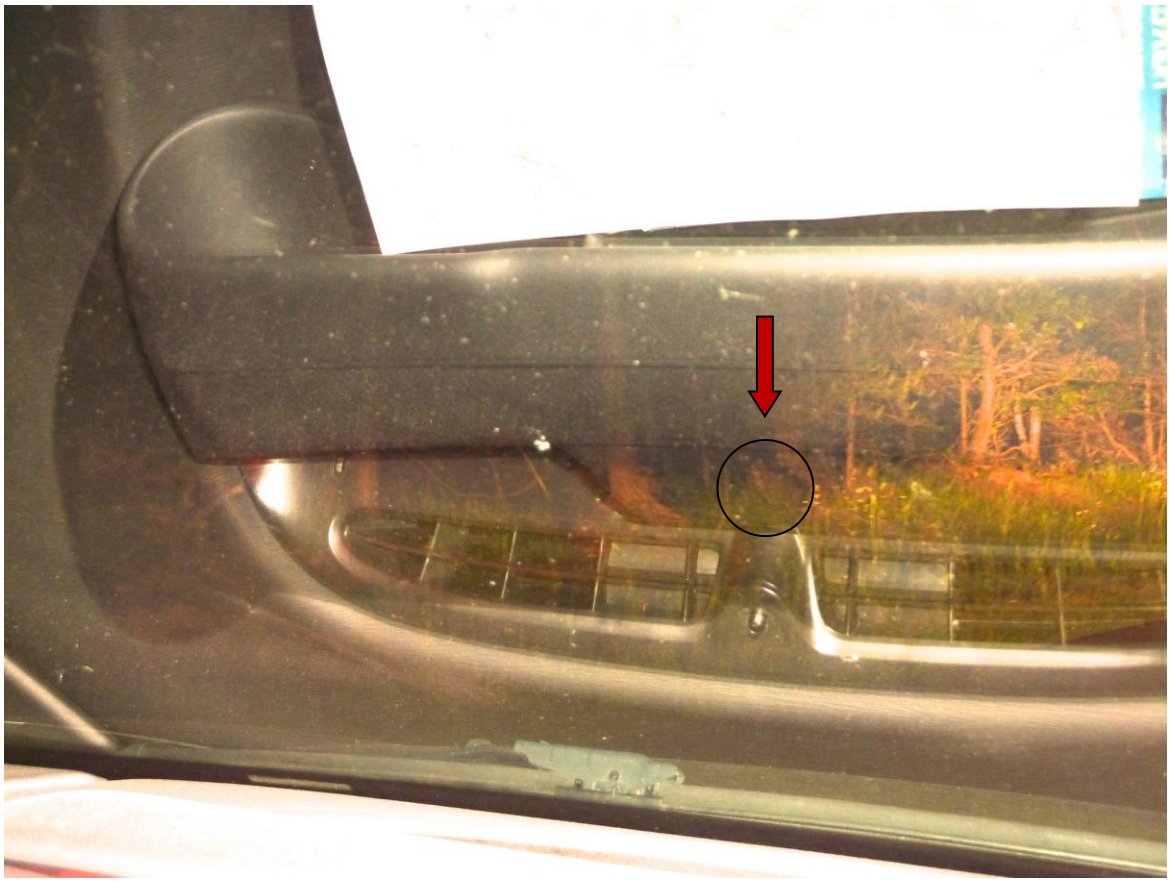

(Photographie personnelle)

NB : Le wallaby a été pris en photo le long de la départementale 62 qui longe le Bois de Batonceau. La photo a été prise d'une voiture alors qu'elle circulait, d'où cet aspect flouté. Il faut zoomer vers le centre de la photo pour apercevoir le wallaby, de profil, au loin.

Annexe 4 : Wallaby sauvage dans un pré (en bordure de forêt). La Jetterie, Saint-Hilarion. 22h. Le 06/06/2015.

(Gallego Pierrick)

Annexe 5 : Habitat type fréquenté par les wallabies forestiers. Bois de Batonceau, le 19/06/2015.

- **Photo 1** : Habitat type fréquenté par les wallabies forestiers pour se nourrir.

(Photographie personnelle ; sous autorisation du garde-chasse du Domaine de Voisins)

ETUDE DE CAS – Juillet 2015

- Photo 2 : Habitat type fréquenté par les wallabies forestiers pour se reposer et se réfugier.

(Photographie personnelle ; sous autorisation du garde-chasse du Domaine de Voisins)

LES WALLABIES DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET